**BULLETIN MUNICIPAL**

**N° 10 - 2020**

0

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

**INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE**

**Lundi 31 août :** Inscriptions pour le périscolaire et la cantine de 16 h à 18 h dans la salle de la colo

**Mercredi 2 septembre** : Inscriptions pour la danse à partir de 15 h salle des fêtes

**BIBLIOTHEQUE**

La bibliothèque sera à nouveau accessible à compter du 2 septembre. Elle sera ouverte au public le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 16 h à 18 h. Comme il a été dit dans un précédent bulletin et afin de respecter les gestes sanitaires, l’entrée se fera par la cour de l’école et la sortie se fera par le chemin menant au parc.

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces quelques consignes :

\* Une seule personne à la fois

\* Dépôt des livres en rentrant à gauche

\* Port du masque obligatoire

\* Lavage des mains avec gel

\* Eviter de toucher trop de livres

**NOUIVEAU : COURS DE YOGA**

Chaque lundi et à compter du **21 septembre** de **9 h 30 à 10 h 45** à la salle des fêtes, il y aura des cours de yoga. Pour les inscriptions vous devez prendre contact auprès de Mme Cathy BUSSIENNE (06.75.06.02.98). Tarif : 60 € par trimestre. Les cours se poursuivront même pendant les vacances scolaires.

**MAISON A VENDRE**

Une maison est à vendre, 23 Grand Rue. Si vous êtes intéressés, ou si ça intéresse quelqu’un de votre connaissance, il suffit de s’adresser aux actuels propriétaires occupants ou à la mairie.

**DE LA GRAISSE DANS LES EGOÛTS……**

Si les lingettes sont l'ennemi numéro 1 des réseaux d'égout des eaux usées, la graisse est également un adversaire du bon écoulement - car elle se fige lorsqu'elle refroidit et colmate les grilles, les pompes, les réseaux, ... Merci donc de mettre vos graisses dans les lieux de compostage plutôt que dans l'évier ou dans la cuvette des toilettes. à suivre ...

**A PROPOS DES CHATS….**

Suite du débat à propos des chats qui se baladent beaucoup dans le village : voici la réflexion d'une de nos concitoyennes qui s'inquiète beaucoup pour ses chats, craignant qu'ils ne soient "attrapés".

"J'ai actuellement 3 chats que j'ai recueillis suite au manque de civisme de certaines personnes. Ils prennent des chats et déménagent en les laissant là, ne les stérilisent pas ... Bref ! Moi et mes enfants sommes très attachés à ces chats. Nous avons déjà fait stériliser la femelle pour éviter toute reproduction. Ces trois chats ne supportent pas le collier donc je vous serais reconnaissante de ne pas les attraper.

Je regrette vraiment que les gens de Belrupt ne supportent plus rien ! Mes chats n'ont pas demandé à être abandonnés. Ils ont toujours vécu dehors et je ne vois pas pourquoi ils devraient "payer" pour le manque d'intelligence de certains qui prennent des chats et ne s'en occupent pas. Je compte sur vous pour faire passer le message. Merci d'avance.  Petite précision de la commune : il peut être utile de faire pucer votre chat en même temps que vous faîtes sa vaccination obligatoire. En effet, nous présentons tout chat "attrapé", à une vétérinaire qui vérifie si le chat est pucé lorsqu'il n'a pas de collier. Cela permet de retrouver le propriétaire.

**VOUS AUSSI, VOUS JETEZ VOS MEGOTS PAR TERRE DANS VOTRE SALON ?**

Quand on voit le nombre de fumeurs qui jettent leur mégot par terre, dans la rue ou ailleurs, on peut se demander s’ils font pareil chez eux. Est-ce qu’ils jettent aussi leur mégot par terre, dans le salon, ou dans la cuisine, ou dans leur chambre ? Est-ce que ce sont eux qui font le ménage à la maison ?

**ARMOIRE A DONS**

Nous avons déjà évoqué (avant le confinement) le projet de créer une armoire à dons, initié par la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de la Meuse. Il s’agit de mettre en place un lieu dans lequel n’importe qui peut amener n’importe quoi (de pas trop gros quand-même !) dont il n’a plus besoin et qui peut resservir à quelqu’un d’autre. Et n’importe qui peut venir se servir. Cela évite le gaspillage et permet le réemploi de choses dont nous n’avons plus besoin. En même temps, cela réduit le volume des déchets et donc contribue à maîtriser la facture globale des déchets ménagers que nous finançons tous par la redevance payée chaque trimestre à la communauté de communes. Ces objets peuvent être n’importe quoi : vaisselle, décoration, livres, jouets, tissus, etc. La Commune a ainsi "recyclé" une ancienne armoire de l’école qui ne servait plus et que les enfants du Centre Social et Culturel Kergomard vont décorer. Sous la houlette de personnes du village (ou anciens du village …) : Jacqueline Vavassori, Boris Hervé, Marie Laure Guillet notamment. La crise sanitaire créée par le coronavirus a « gelé » la démarche. Mais c’est reparti récemment ! En septembre, l’armoire sera décorée, livrée et installée contre la mairie, sous l'abri qui a été créé à cet effet. Nous en reparlerons donc bientôt …